

Communiqué de presse ■ Bordeaux, le 30 novembre 2015



## CHO Power : FAR réussie à Morcenx

- Obtention de la FAR (Final Acceptance with Reserves) : tous les paramètres fondamentaux du procédé sont techniquement validés et la centrale est provisoirement livrée
- Premiers revenus issus de la production stable d'électricité renouvelable
- De la FAR à la FA (Final Acceptance) : optimisations économiques et environnementales du procédé, dernières améliorations pour la levée définitive des réserves
- La FAR : catalyseur du développement des futurs projets

Europlasma (ALEUP, ISIN FR0000044810) annonce le franchissement d'une étape-clef avec l'obtention de la FAR de la centrale de gazéification avancée CHO Morcenx.

Commentant l'obtention de la FAR, Jean-Eric Petit, Directeur Général, déclare :

*« Cette obtention de la FAR représente une étape majeure pour le groupe Europlasma qui conclut la validation de tous les paramètres fondamentaux de la technologie pionnière CHO Power. L'arrivée de moteurs additionnels et d'autres mesures d'ajustement déjà identifiées vont permettre d'optimiser le procédé, la puissance délivrée, et ainsi la performance économique.*

*Je salue le travail et la ténacité des équipes CHO Power et CHOPEX durant ce parcours difficile et souvent chaotique. Nous restons tous mobilisés sur la montée en puissance et l'optimisation de CHO Morcenx ainsi que sur le déploiement des futures centrales similaires, qui bénéficieront du retour d'expérience et de l'expertise uniques acquis à Morcenx ».*

### 1- Qu'est-ce que le protocole FAR ?

Pour rappel, le protocole de la FAR a débuté l'été dernier. Parmi les différents tests ayant été effectués, la centrale a fonctionné pendant 15 jours, au cours desquels elle a démontré sa capacité à atteindre sa performance maximale sur des points de fonctionnement clé, et notamment la faculté de générer une quantité d'énergie dans le gaz de synthèse suffisante pour produire plus de 10MW d'électricité renouvelable, une fois les moteurs additionnels installés.

Le dernier test, qui vient d'être franchi avec succès, permet de livrer provisoirement l'usine. Il a consisté à réaliser un essai d'endurance au cours duquel l'électricité renouvelable (plus de 5MWe) a été produite à la fois par la turbine et les moteurs. Il s'agit là d'une première mondiale sur une centrale de gazéification de déchets.

### 2- Qu'est-ce que cela signifie pour CHO Power ?

Tous les essais inscrits dans le protocole de FAR, innovants et très exigeants, ont été réalisés avec succès ; ils valident tous les paramètres fondamentaux de la technologie CHO Power à l'échelle commerciale et affermissent son potentiel économique.

Plusieurs possibilités d'optimisation du procédé, ayant un impact positif sur la performance économique ou environnementale de la centrale, ont été identifiées dont certaines ont d'ores et déjà été appliquées.

Plus important encore à court-terme, la FAR va permettre, dans le cadre de la mise en service, de démarrer la production stable d'électricité renouvelable permettant de générer des revenus pour CHO Power et de freiner la consommation de trésorerie proportionnellement à la puissance fournie.

### 3- Quelles sont les prochaines étapes ?

#### **Acquisition des moteurs additionnels et montée en puissance**

La centrale CHO Morcenx pourra atteindre sa puissance nominale (>10 MWe) une fois que les moteurs supplémentaires seront installés. Ayant maintenant obtenu la FAR, l'étude d'optimisation de la centrale moteurs effectuée par CHO Power sera soumise à CHO Morcenx très prochainement, pour engager la commande des moteurs additionnels.

#### **De la FAR à la FA : levée des réserves**

Pour réussir la FA, CHO Power doit lever les réserves qui se répartissent en 2 catégories:

- Réserves liées à la puissance électrique délivrée par la centrale : annoncées en mars 2015, ces réserves concernent essentiellement l'installation et la mise en route des moteurs supplémentaires, un processus mécanique avec des risques limités, ainsi que l'amélioration de certains paramètres de fonctionnement nécessaires à l'atteinte de la disponibilité contractuelle à pleine charge. Pendant cette période, CHOPEX exploitera l'usine dans des conditions stables et affinera les paramètres opérationnels pour augmenter la puissance, améliorer la disponibilité, réduire les coûts.
- Réserves de nature environnementale et esthétique : annoncées en décembre 2014, elles visent essentiellement la rétention de produits chimiques (glycol), le traitement et la manutention des suies et des mâchefers, et la bonne gestion des effluents. Ces améliorations opérationnelles sont courantes dans la plupart des usines de traitement. Ces réserves seront également levées au cours des prochains mois.

#### **Catalyseur des futurs projets**

La FAR permet également à CHO Power d'entrer dans la phase suivante de développement des futurs projets, y compris CHO Tiper, CHO Locminé (dont le permis de construire a été accordé le 26 novembre 2015) et CHO Brocéliande.

*Nota : des précisions concernant l'évolution des étapes clés de la livraison de CHO Morcenx sont disponibles sur le site de la société (<http://www.europlasma.com/fr/information-financiere/presentations.html>).*

#### **A propos d'EUROPLASMA**

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications connexes vers des industries multisectorielles soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Alternext (FR0000044810-ALEUP). Pour plus d'informations: [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com)

#### **Contact presse :**

**Anne BORDERES** – Responsable communication

Tel: + 33 (0) 556 497 000 - [contactbourse@europlasma.com](mailto:contactbourse@europlasma.com)

*Les éléments qui figurent dans cette communication peuvent contenir des informations prévisionnelles incluant des risques et des incertitudes. Les réalisations effectives de la société peuvent être substantiellement différentes de celles anticipées dans ces informations du fait de différents facteurs de risque qui sont décrits dans le document de référence de la société.*